

**Zeitschrift:** Revue économique franco-suisse  
**Herausgeber:** Chambre de commerce suisse en France  
**Band:** 71 (1991)  
**Heft:** 2: 700 ans, et après?

**Artikel:** À propos de la couverture de ce numéro  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-887018>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 08.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# A propos de la couverture de ce numéro

**E**n demandant à des élèves âgés d'une douzaine d'années de réaliser un dessin pour la couverture de ce numéro spécial, la Rédaction de la Revue poursuivait un double but :

- permettre à quelques-uns des citoyens de demain d'exprimer leur vision de la Suisse de l'an 2000, une démarche qui correspond au caractère prospectif de ce numéro ;
- attirer l'attention du lecteur sur cette quatrième Suisse trop souvent négligée, sinon oubliée, et sa langue, le romanche (voir encadré en fin d'article), langue nationale au même titre que l'allemand, le français et l'italien.

Découvrant la douzaine de dessins envoyés par les élèves de Vella, petit village romanche des Alpes grisonnes, la Rédaction de la Revue a été étonnée de constater combien, pour ces enfants, la Suisse de demain ressemble à celle d'aujourd'hui. A quelques exceptions près, la montagne et la nature, une nature verdoyante, paisible, apparemment intacte, sont omniprésentes. Certes, la vision de jeunes citadins eût vraisemblablement été très différente. Il est toutefois intéressant de relever qu'à un certain éloignement géographique des centres urbains, semble aussi correspondre un éloignement des préoccupations de leurs habitants, comme si les problèmes du monde

avaient perdu tout écho. Sans doute un sujet de réflexion pour les parents, les enseignants et l'ensemble des médias (presse, radio et télévision).

A l'heure du choix, la Rédaction a retenu trois dessins : les deux publiés en cette double page, parce qu'ils témoignent de deux interrogations majeures, l'Europe et la pollution ; celui primé, parce qu'au delà de toute actualité, il séduit et touche par son charme poétique et sa tendresse. C'est ce message d'espérance que la Rédaction a finalement voulu privilégier.

## Post-Scriptum

Initialement, la Revue souhaitait faire participer quatre écoles d'arts graphiques suisses à la conception des couvertures de l'année 1991. Un concours était prévu de même qu'une exposition présentant à Paris la soixantaine de maquettes demandées. La Chambre de Commerce Suisse se proposait de plus d'attirer l'attention des milieux professionnels français concernés sur ces travaux et, le cas échéant, d'arranger des entretiens pour les participants intéressés. Une jury spécialement constitué devait choisir les quatre couvertures et désigner celle qui, parmi



Ci-contre dessin  
de Gian Marco Casanova.

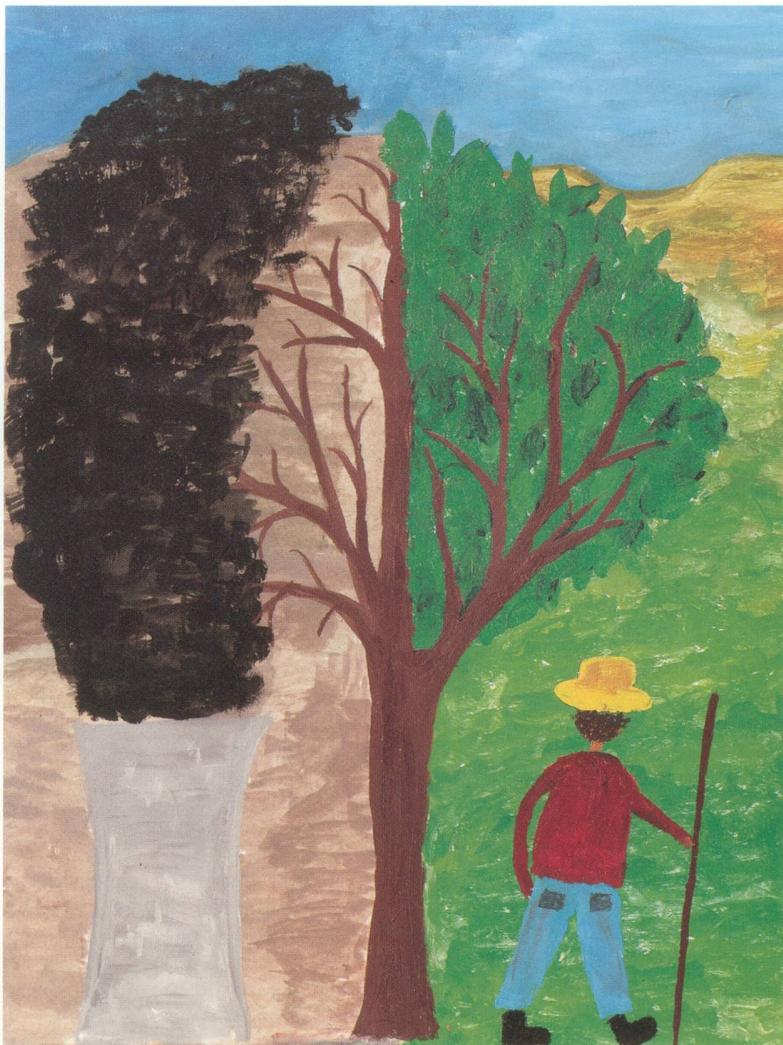
Page 53 :  
De Martin Bundi.

ces quatre, deviendrait la couverture du numéro spécial.

La possibilité de travailler sur un projet concret, assuré de réalisation, la perspective pour la maquette primée d'être diffusée à dix mille exemplaires, tant en France qu'en Suisse, les contacts avec les milieux professionnels, représentaient aux yeux de la Rédaction une série d'attraits propres à retenir l'attention de jeunes devant demain affronter le marché de l'emploi.

Or des quatre écoles approchées - Bâle, Lausanne, Lugano et Zurich - seule celle de Bâle a daigné répondre à l'offre de la Revue ; et encore, du bout des lèvres, après avoir été priée par la Rédaction de reconsiderer un refus pur et simple fondé sur le seul désir de ne pas s'associer aux célébrations du 700<sup>e</sup>.

Des diverses raisons invoquées, à l'appui d'une non participation, certainement infondées, celle soulignant



l'absence de dédommagement pour les étudiants, ne laisse pas de surprendre, voire d'inquiéter.

Comment en effet ne pas d'étonner, alors que l'on reproche à une certaine Suisse de ne penser qu'aux valeurs matérielles et de s'éloigner de l'essentiel - les associations et groupements qui prennent leurs distances face aux célébrations officielles du 700<sup>e</sup> anniversaire de la Confédération lancent-ils un autre message ? -, comment ne pas s'étonner donc d'un enseignement qui fait dépendre la participation à une expérience en prise directe sur la réalité professionnelle d'une contrepartie financière ? La valeur formatrice d'une telle expérience ne se mesurerait-elle qu'à l'aune de la rémunération qui devrait la sanctionner ?

La Rédaction de la Revue, en dépit de l'amertume suscitée par ce désintérêt, ne peut se résoudre à y croire.

**L**e plurilinguisme est en effet l'une des caractéristiques fondamentales de la Suisse : la coexistence de quatre langues nationales est ancrée dans la Constitution. Lors du recensement fédéral de la population de 1980, 73,5 % des 5 420 986 ressortissants suisses recensés ont indiqué l'allemand comme langue dans laquelle ils pensent et qu'ils savent le mieux, 20,1 % le français, 4,5 % l'italien, 0,9 % le romanche et 1 % une autre langue.

Le (rhéto)-romanche est la langue parlée et écrite d'une partie du canton des Grisons. Aux temps préhistoriques, les Rhétiens habitaient la région des Alpes située à l'est du Gothard et allant jusqu'à l'Adriatique, contrée limitée au sud par la plaine du Pô et au nord par le lac de Constance. La langue commune des habitants de la Rhétie préhistorique forme la base du rhétoromanche. Les Rhétiens furent fortement influencés au cours des siècles par d'autres peuples, comme par exemple les Vénètes-Illyriens dont on peut encore trouver des traces dans les noms locaux. A la suite de sa conquête et de son annexion par l'Empire romain, le pays des Alpes rhétiques fut envahi en l'an 15 av. J.-C. par la culture et la langue latines. La romanisation de la région rhétique se fit lentement, au cours des siècles. Aux côtés du latin, la langue autochtone survécut et ne devint que peu à peu le

«rhétoromanche». Cette langue ne correspondait pas plus au latin classique de Rome que les langues provinciales d'Hispania et de Gallia. Les rhétoromans appellent leur langue le «romontsch rumantsch», nom qui dérive du latin «romane» et signifie que ce parler n'est que «semblable» à la langue de Rome. La désignation «ladin» découle du latin «lingua latina» et caractérise également la langue provinciale rhétique.

La prise de conscience par les Romanches eux-mêmes, ainsi que par de nombreux Suisses (du simple citoyen aux différentes autorités) de la nécessité de sauvegarder cette langue originale, cet élément fondamental du patrimoine culturel suisse, a suscité un certain nombre d'initiatives, tant au plan cantonal que fédéral, notamment dans les domaines de la presse, de l'éducation et de la formation ; de nombreux efforts sont également déployés pour codifier, voire unifier, certains dialectes, et dégager ce qui constituerait l'essence de cette langue. Le regain d'intérêt et de sympathie dont bénéficient actuellement les Romanches, après des années d'indifférence, ne signifie cependant pas encore que la lente mais incontestable régression de la quatrième langue nationale soit enrayer. Il est donc indispensable de rester vigilant et de s'engager véritablement pour que le mouvement amorcé ne demeure pas qu'un simple sursaut.